



# EN COM'1

Le mag' de Bourges Plus

# # 1

JANV. 2021

# NOUVELLE ÉDITION



agglo-bourgesplus.fr

# EDITO



**Et d'abord, la santé !**

**La santé, une affaire très personnelle ? 2020 a montré combien c'était affaire commune. Une affaire En Com'1.**

Face à cette pandémie inédite qui a meurtri nos familles et nous a laissés très désemparés, Bourges Plus s'est efforcée d'être utile. L'agglomération a pris ses responsabilités pour freiner la propagation du virus, soutenir l'économie, assurer la continuité du service public.

Je salue une nouvelle fois avec gratitude l'engagement des soignants. Il est d'autant plus remarquable que les professionnels de santé manquent cruellement dans le Cher.

La situation de l'hôpital de Bourges reste inacceptable. L'agglomération a délibéré à l'unanimité le 12 novembre dernier pour exiger, en priorité, la restructuration des urgences.

**La mobilisation n'est pas inutile : nous avons obtenu, en fin d'année, deux décisions positives.**

- **Les quartiers nord et sud de Bourges classés en Zone d'action prioritaire régionale**

L'Agence Régionale de Santé a classé les quartiers nord et sud de Bourges en zone d'action prioritaire régionale. Ce dispositif donne accès à des conditions financières privilégiées pour l'installation des médecins. C'est le résultat d'un travail très fin, conduit par les élus de Bourges et les professionnels de santé. Nous restons mobilisés pour obtenir une extension prochaine de ce zonage sur d'autres secteurs de l'agglomération.

- **Une première année de médecine à Bourges.**

En décembre, c'est l'université d'Orléans qui a pris la décision d'ouvrir à Bourges deux Licences avec option Accès Santé, adossées aux licences de droit et STAPS. Dès septembre 2021, 55 jeunes de Bourges et du Cher pourront entamer un cursus universitaire vers des études de médecine en restant chez nous. Nous espérons qu'ils seront ainsi plus nombreux à s'orienter dans cette voie. Je me réjouis que ce dossier, sur lequel je me suis particulièrement investie, débouche positivement.

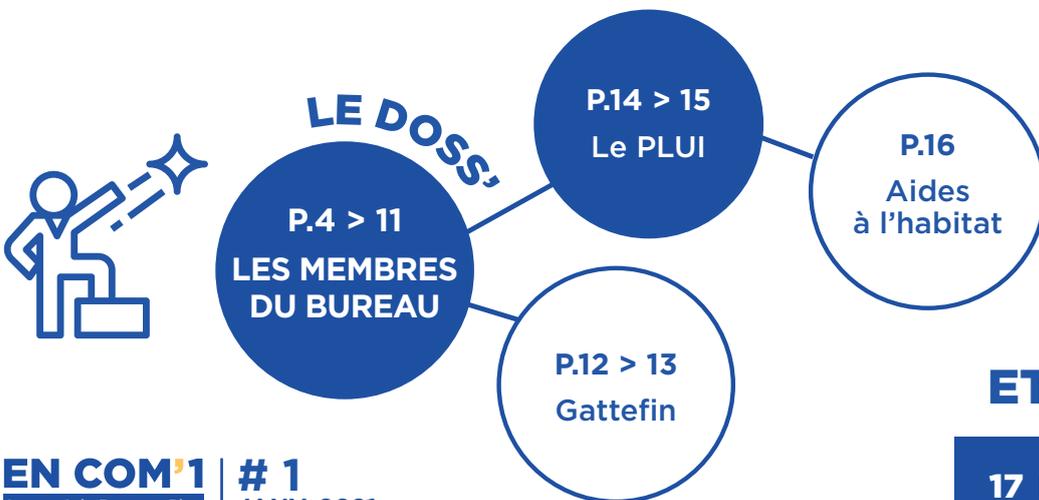
En ce début d'année 2021, au nom de tout le bureau communautaire, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous, et à nous tous, mes vœux très sincères de bonne santé.

*Irène Félix*

**Irène FÉLIX**

Présidente de Bourges Plus

## SOMMAIRE



## ET TOUJOURS...

- 17 Restons connectés
- 18 Comment ça marche ?
- 19 Sortie

**EN COM'1** | # 1  
Le mag' de Bourges Plus | JANV. 2021

Directrice de la publication : Irène Félix • N° ISSN : 1763-9476 - dépôt légal : à parution • Photos : Lydia Descloux / Bourges Plus • Conception/Infographie : Noémie Léonard / Camille Baudry • Rédaction : Marion Briand / Nathalie Corboeuf / Marilyn Prévost / Nicolas Varin • Impression : Vincent Imprimeries • Tirage : 58 700 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Edité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert



## LE SUBDRAY INVESTIT DANS LA GÉOTHERMIE

Dans le cadre de la rénovation de sa salle polyvalente, la commune du Subdray a fait installer un chauffage par géothermie.

Le 26 novembre dernier, Bruno Fouchet, maire du Subdray, a souhaité sensibiliser ses homologues des communes de l'agglo en les invitant à une présentation, sur site, du chantier. La réalisation s'élève à 180 000€ avec une aide à hauteur de 50 000€ de la Région Centre Val de Loire, instruite par Bourges Plus via le Contrat régional de solidarité territorial.



## VISITE DU DIRECTEUR DE L'ANRU À BOURGES

A l'occasion de la venue à Bourges, le vendredi 27 novembre, de Nicolas Grivel, Directeur général de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), Yann Galut, Maire de Bourges accompagné du préfet du Cher, Jean-Christophe Bouvier et de la présidente de l'agglomération, Irène Félix, ont effectué une visite des sites pour lesquels des projets de démolition et de réhabilitation de logements sont en cours dans le cadre du plan de renouvellement urbain.

Après un premier plan de renouvellement urbain, l'État a décidé de mettre en place un second programme pour 450 quartiers. 200 quartiers d'intérêt national ont ainsi été retenus.

Parmi ces derniers, figure la Ville de Bourges avec les quartiers Chancellerie-Gibjoncs-Moulon.



## LES ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES PASSENT EN 2.0

Depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 2020, il est désormais possible de consulter les archives de l'Agglomération Bourges Plus, de la Ville et du CCAS de Bourges, par le biais du numérique.

Les archives municipales et communautaires sont accessibles sur le site de l'Agglomération

Bourges Plus, à l'adresse suivante :  
<https://archives.agglo-bourgesplus.fr/>



# ACTUS

# ACTUS

# ACTUS



# NOTRE DOSSIER/AGGLO

## EN COM'1

TOUT UN PROGRAMME,  
TOUTE UNE ÉQUIPE



20  
Compétences



21 Membres  
du bureau



En Com'1 : c'est le titre que nous avons choisi pour la nouvelle génération du magazine de Bourges Plus.

En Com'1, c'est l'affirmation de la vocation de l'agglomération. Faire en commun ce que nous ne ferions pas assez bien, ou pas du tout, tout seuls dans chacune de nos 17 communes. Les témoignages qui suivent vous en donnent une illustration.

En Com'1, c'est un appel à l'engagement de chacune et chacun. Ce territoire où nous vivons, où nous travaillons, où nous partageons des moments de bonheur ou de tristesse, il est et il sera ce que vous lui apporterez. Idées, projets économiques ou sociaux, responsabilité et bienveillance au quotidien : tout compte. Nous sommes là pour faciliter vos projets.

En Com'1, c'est la conscience que le lieu où nous vivons, les ressources que nous utilisons, nous n'en sommes pas propriétaires : nous les partageons avec l'humanité, nous les empruntons à nos enfants. La place que nous donnons aux politiques autour de l'eau en atteste.

En Com'1, c'est aussi toute une équipe de femmes et d'hommes qui forment le bureau communautaire. Ils se sont emparés avec engagement de leurs responsabilités au service de Bourges Plus et vous dessinent, ici, nos priorités communes.

Merci à eux et bonne route en commun.

**Irène FÉLIX**  
Présidente de Bourges Plus





**Yann GALUT**  
1<sup>er</sup> vice-président  
Maire de Bourges



## Développement Economique, Emploi, Commerce, Promotion du Territoire

Berruyer depuis 40 ans, conseiller départemental de Bourges et député du Cher à deux reprises, Yann Galut s'est engagé depuis longtemps pour défendre les habitants du département du Cher et de sa ville de Bourges. Elu maire de Bourges en juin 2020, il décrit ce mandat comme le plus beau des mandats qu'il lui ait été confié. « *C'est un mandat de proximité, d'actions et de projets. Tout en portant des projets d'avenir et de moyen terme, au niveau local, il est possible d'agir concrètement pour améliorer le quotidien de nos concitoyens.nes.* »

En tant que maire de Bourges mais aussi dans le cadre de sa délégation de 1<sup>er</sup> vice-président à l'Economie et à la Promotion du territoire à l'agglomération, avec humilité mais détermination, Yann Galut souhaite « *faire rayonner l'agglomération berruyère au niveau national et replacer Bourges sur la carte de France* ».

« *Au sortir de cette crise sanitaire, nous avons une opportunité incroyable pour accueillir ceux qui veulent monter leurs projets, refaire leur vie loin des métropoles qui sont souvent devenues invivables. Notre agglomération, à taille humaine, a tant d'atouts économiques, environnementaux, patrimoniaux, culturels et sportifs... trop souvent méconnus... Projet de vie, projets d'entreprises, à nous, ensemble, d'accompagner leur développement !* »



## Finances, Solidarités Communautaires

Directeur de cabinet des différents maires de Saint-Doulchard depuis 1998, Richard Boudet, 57 ans, a enfilé l'écharpe de maire en mai dernier. En homme passionné, il défend avec sérieux et pragmatisme un territoire auquel il est fortement attaché. « *Il faut développer la promotion et l'attractivité de l'ensemble de nos 17 communes en se donnant les moyens de rendre visible et accessible notre territoire. Nous avons un tissu économique remarquable avec notamment des entreprises locales comme Monin et Michelin qui rayonnent dans le monde entier, sans oublier la grande richesse du tissu économique de notre agglomération avec les petites et moyennes entreprises. Nous sommes un territoire qui a également un véritable héritage patrimonial. Nous avons les moyens de nos ambitions et nous*

*devons continuer à développer ce potentiel inouï. Il ne faut rien s'interdire pour faire la promotion de notre agglomération.*

*Nous maintenons les fonds de concours afin d'accompagner financièrement l'ensemble des communes de Bourges Plus dans leurs projets.*

*Les moyens financiers seront là également pour accompagner les projets de l'agglomération tout en restant vigilant sur les niveaux d'imposition des ménages et des entreprises. »*



**Richard BOUDET**  
2<sup>e</sup> vice-président  
Maire de Saint-Doulchard



**Jean-Louis SALAK**  
3<sup>e</sup> vice-président  
Maire de Mehun-sur-Yèvre



## Tourisme, Archéologie, Valorisation du Patrimoine

Après un parcours dans diverses structures militaires de Bourges où il a achevé sa carrière comme formateur (dessin industriel, mathématiques, soudure...), Jean-Louis Salak, 61 ans, vise deux objectifs dans sa délégation. « *Nous travaillons avec les services du Développement économique et l'Agence de Développement du Tourisme et des Territoires (Ad2T) à trouver des arguments différenciateurs, notamment touristiques, pour attirer de nouveaux résidents, de nouvelles entreprises, de nouveaux professionnels dans l'agglomération. En parallèle, nous allons communiquer davantage autour du service d'archéologie de Bourges Plus, clarifier ses missions et les avantages de faire appel à lui pour les entreprises. Les découvertes archéologiques qui ont été mises au jour sur notre territoire doivent, elles aussi,*

*être valorisées, exposées et expliquées au public, habitants ou visiteurs, en œuvrant en lien avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et les musées. »*



## Mobilités, Voirie

Proche de la retraite après une carrière dans le secteur public, notamment au sein de la mairie de Saint Germain du Puy et de Vierzon, Marie-Christine Baudouin est passionnée de politique depuis sa jeunesse. Elle se consacre au sujet « très opérationnel » des mobilités et de la voirie à Bourges Plus. « *Il y a une forte demande sur la question des transports, c'est un beau projet et je pense que nous avons un vrai travail à faire au niveau de l'agglomération : améliorer les circuits en place, poursuivre vers la gratuité des transports en commun pour tous et pas seulement pour les scolaires comme c'est le cas actuellement, développer les transports alternatifs... Pour la voirie, qui est liée aux mobilités et à d'autres délégations communautaires, nous devons parvenir*

*à coordonner les actions au niveau communautaire pour gagner en efficacité et en fluidité. »*



**Marie-Christine BAUDOUIN**

4<sup>e</sup> vice-présidente  
Maire de Saint-Germain-du-Puy



**Gérard SANTOSUOSSO**

5<sup>e</sup> vice-président  
Conseiller municipal de  
Trouy



## Contractualisations, Santé

Médecin-angiologue, Gérard Santosuosso, 71 ans, a été maire de Trouy pendant 25 ans. « *De par ma connaissance de la population et mon expérience médicale, on me classe souvent comme un humaniste* ». Une expertise qu'il met au service de l'agglomération depuis 2002. D'abord vice-président à la solidarité puis aux finances, il revient à la solidarité ainsi qu'à la contractualisation avec la région et à la santé avec une volonté affirmée de défendre le système de santé de l'agglomération. « *Le département du Cher souffre de la désertification médicale, sans compter que l'hôpital est en souffrance. Délégué par Bourges Plus auprès du conseil de surveillance de l'hôpital, j'ai pour mission de défendre le vœu de Bourges Plus d'obtenir un nombre suffisant de professionnels et*

*ce de façon pérenne sur notre territoire. Je m'engage pleinement dans cette action. Il faut régler ce problème de manque de médecins et de spécialistes rapidement maintenant. Tout le monde doit pouvoir être pris en charge médicalement sur notre territoire* ».



## Déchets, Economie Circulaire

Après avoir expérimenté près d'une trentaine de métiers différents au cours de sa vie professionnelle, Yvon Beuchon, 70 ans et maire de la Chapelle Saint-Ursin depuis 31 ans, se concentre désormais sur ses délégations dans le but de « *diminuer la quantité de déchets produits par le territoire avec des dispositifs incitatifs, en cohérence avec notre Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD)* ». Quant aux projets pour gérer et valoriser les déchets, le plus ambitieux est la construction d'un nouveau centre de tri des emballages ménagers, espéré pour fin 2022, route des 4 Vents : il valorisera tous les déchets d'emballages et les cartons de plusieurs départements (Cher, Nièvre et une partie de l'Indre). Nous améliorons en parallèle le maillage des déchetteries, avec une plateforme de déchets

*verts très attendue à Saint-Doulchard, en s'orientant autant que possible vers des ressourceries, et nous recherchons une solution de collecte collective des bio-déchets. »*



**Yvon BEUCHON**

6<sup>e</sup> vice-président  
Maire de la Chapelle  
Saint-Ursin



**Patrick BARNIER**

7<sup>e</sup> vice-président  
Maire de Plaimpied-  
Givaudins



## Enseignement Supérieur, recherche et transferts de technologies

Ingénieur à la DGA Techniques terrestres à Bourges, Patrick Barnier, 61 ans, est également conseiller départemental du canton de Trouy, depuis 2015, et vice-président du conseil départemental et, à ce titre, président du syndicat Berry Numérique et président de la SEM Territoria. « *L'agglomération doit développer un esprit de coopération intercommunale accru dans le respect des communes et dans l'intérêt collectif de leurs habitants. Dans mon domaine, je m'engagerai à développer encore plus l'enseignement supérieur et la recherche à Bourges : c'est un axe stratégique pour le développement de notre territoire, de ses entreprises et pour répondre aux attentes de nos jeunes. Nous travaillerons à faire aboutir au cours de ce mandat de très beaux projets comme l'extension de l'INSA, la construction d'un*

*gymnase sur le campus de Lahitolle, le transfert du campus de la CCI à Lahitolle, la rénovation des bâtiments de l'ENSA... Je souhaite également qu'un effort soit fait pour améliorer la vie étudiante dans notre agglomération.* »



## Eaux Pluviales, Rivières, Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les inondations

Attiré depuis toujours par « *tout ce qui touche à l'eau courante et dormante* », Bernard Dupérat, professeur d'histoire-géographie et directeur de lycée à la retraite de 68 ans, compte mettre son expérience et son « *attachement profond à tout ce qui concerne la préservation du milieu naturel* » au service de l'agglomération. « *L'eau devient l'un des enjeux majeurs de notre 21<sup>e</sup> siècle, donc j'espère pouvoir sensibiliser les communes sur l'importance de trouver une solution ensemble sur la question des eaux pluviales et de la prévention des inondations. 2021 sera une année de concertation pour clarifier nos besoins et nos objectifs, avant de construire un plan précis, coordonné qui nous apportera une visibilité financière sur les travaux et les actions à mener sur cette thématique importante.* »



**Bernard DUPERAT**

8<sup>e</sup> vice-président  
Maire de Marmagne



**Bernadette GOIN-DEMAY**

9<sup>e</sup> vice-présidente  
Maire de Berry-Bouy



## Logement, Equilibre Social et Durable de l'Habitat, Accueil des gens du voyage

Attachée à sa commune, Bernadette Goin-Demay, 68 ans, entame son troisième mandat de maire et poursuit son deuxième mandat de vice-présidente de l'agglomération. « *La politique du logement et de l'habitat est à la croisée de plusieurs enjeux importants pour le territoire de Bourges Plus qui a souhaité renouveler pour les six prochaines années son Programme Local de l'Habitat. Dans une démarche partenariale, avec l'ensemble des acteurs de l'habitat et des communes, notre ambition est de favoriser la mixité sociale à l'échelle de l'agglomération, de lutter contre la précarité énergétique et le mal-logement. L'enjeu environnemental sera au cœur de nos préoccupations avec notamment la réduction de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre du territoire. Enfin, nous devons*

*gagner en attractivité par une politique de l'habitat basée sur la volonté d'apporter un cadre de vie de qualité pour nos habitants et pour l'accueil de nouvelles populations. Ainsi, nous soutiendrons l'économie et renforcerons les retombées économiques générées par la politique locale de l'habitat.* »



## Accessibilité, Bâtiments Communautaires

Pour Bruno Fouchet, 59 ans, père de deux enfants et employé à la DGA dans le domaine de l'audiovisuel, « Bourges Plus est un symbole de solidarité où chaque commune a la possibilité d'apporter son savoir-faire et son expérience. Dans le cadre de ma délégation concernant les bâtiments communautaires, un des principaux objectifs sera la création de notre hôtel communautaire en collaboration avec les services de la Direction Bâtiments et Conduite de projets. Dans un premier temps une réflexion de faisabilité technique et financière est engagée en ce sens sur le site de l'ancienne Maison de la Culture et de l'école de musique. Pour mon autre délégation qui concerne l'accessibilité, nous souhaitons réaliser avec le Service Etudes Bâtiments Accessibilité de Bourges plus, un bilan concernant l'accessibilité dans nos 17 communes de l'agglomération. Ensuite, nous pourrions envisager de relancer la mission intercommunale d'accessibilité qui était

*en veille depuis quelques années. Cette commission établira un bilan des établissements recevant du public, de la voirie, des espaces publics et des transports, des offres de logements ainsi que toutes les améliorations liées à l'accessibilité. Tout sera bien sûr réalisé en partenariat avec toutes les instances représentatives du monde du handicap et de l'accessibilité.*



**Bruno FOUCHET**  
10<sup>e</sup> vice-président  
Maire du Subdray



**Daniel GRAVELET**  
11<sup>e</sup> vice-président  
Maire de Morthomiers



## Démocratisation des Usages Numériques

Anciennement cadre manager de l'équipe informatique à la Sécurité sociale de Bourges, Vierzon et Saint-Amand, Daniel Gravelet, 69 ans, voit en l'Agglomération un « territoire intelligent à développer. Aujourd'hui le numérique est incontournable, et nous devons mettre à disposition des entreprises et des habitants qui le souhaitent des outils qui leur facilitent la vie : bancs publics connectés, localisation des places de stationnement disponibles dans les communes, affichage numérique des documents légaux obligatoires... Et le raccordement à la fibre pour Lissay-Lochy et Vorly va donner un coup de pouce pour remettre les communes sur un pied d'égalité.

*faire évoluer les pratiques de gestion des services de Bourges Plus, notamment en uniformisant les logiciels et en développant des services numériques accessibles dans chaque commune. »*

*En interne aussi, suite à un audit réalisé mi-2020, nous comptons*



## Plan Vélo Intercommunal

Animé par l'envie de s'engager politiquement depuis longtemps, Stéphane Garcia, 44 ans, formateur dans la Police Nationale, a mis son expérience de maire au service de l'agglomération ainsi que son souci « du bien vivre » comme il le définit lui-même. « Ma délégation est arrivée logiquement, dans l'esprit de ce qu'on a développé sur la commune autour du respect de l'environnement. J'aimerais faire évoluer le plan vélo intercommunal qui avait été mis en place, pour faciliter la mobilité douce domicile-travail sur Bourges et ses environs proches, vers un aspect plus touristique sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. On pourrait ainsi imaginer, par exemple, rallier les communes de l'agglomération par le canal avec un attrait vers

*Bourges, la ville centre. Le plan vélo intercommunal doit aussi être utilisé comme un outil de développement touristique. »*



**Stéphane GARCIA**  
12<sup>e</sup> vice-président  
Maire de Saint-Just



**Denis POYET**  
13<sup>e</sup> vice-président  
Maire de Saint-Michel-de-Volangis



## Aménagement de l'Espace, Urbanisme intercommunal

Ancien directeur de greffe au sein de l'actuel Tribunal de Grande Instance de Bourges, Denis Poyet, 65 ans, tient à faire avancer deux grands projets communautaires, intimement liés selon lui. « *Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) vise à aller vers l'autonomie énergétique de l'agglomération. Pour y parvenir, nous miserons sur la rénovation du patrimoine, le développement des transports alternatifs à la voiture, la production et la consommation d'une alimentation locale et biologique par les habitants, les cantines, les entreprises... Les directions fixées par le PCAET, qui devrait être présenté au 1er trimestre 2021, serviront de cadre pour organiser l'urbanisme de l'agglomération.*

*L'élaboration d'un 2<sup>e</sup> outil, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal*

*(PLUI), que nous sommes en train de modifier, nous permettra de structurer le territoire de manière cohérente pour les dix prochaines années en intégrant les questions environnementales. C'est aussi un outil majeur pour encadrer les implantations commerciales. J'espère une nouvelle version du PLUI pour mi-2022. »*



## Assainissement

Originaire de Bourgogne, Corinne Lefebvre, 62 ans, mère de trois enfants, est arrivée sur le département du Cher suite aux nombreuses mutations professionnelles de son époux. Après une carrière d'assistante de direction, elle a aujourd'hui cessé toute activité professionnelle et se consacre à sa fonction de maire et de vice-présidente de l'agglomération. « *J'ai toujours été sensible à l'environnement et aujourd'hui m'occuper de l'assainissement au niveau de l'agglomération est très intéressant. C'est une compétence de Bourges Plus qui est au cœur du quotidien des habitants. Chacun en assurant le raccordement de son habitation au réseau d'assainissement collectif ou le bon fonctionnement du système d'assainissement individuel a un rôle à jouer.*

*Le gros chantier à poursuivre est la finalisation de la nouvelle STEP*

*- station d'épuration - à Bourges. Il y a un gros enjeu financier pour lequel la nouvelle équipe sera très vigilante. La construction des bassins et l'élévation des parois sont achevés. L'année 2021 sera consacrée au montage des équipements à l'intérieur des bassins et des bâtiments pour que le basculement des eaux usées se fasse vers la nouvelle station normalement en février 2022. La nouvelle filière de traitement des boues issues des eaux usées permettra non seulement une diminution du volume des boues à évacuer, de l'ordre de moins 30 % - ce n'est pas rien ! mais aussi la production de biogaz. Celui-ci sera injecté directement dans le réseau GRDF desservant Bourges.»*



**Corinne LEFEBVRE**  
14<sup>e</sup> vice-présidente  
Maire de Vorly



**Evelyne SEGUIN**  
15<sup>e</sup> vice-présidente  
Maire de Lissay-Lochy



## Trame Verte et Biodiversité

Ancienne secrétaire de mairie à Arçay et élue pour son premier mandat à la mairie de Lissay-Lochy, Evelyne Seguin, 61 ans, détachée de la fonction publique, revendique son intérêt et son attachement à la protection de la faune et de la flore. « *Pour protéger un territoire, il faut le connaître! Mon objectif est de réaliser, d'ici trois ans, un atlas de la biodiversité ou des inventaires naturalistes très précis à l'échelle de l'agglomération. Certaines communes en ont déjà un et c'est un outil très important pour appréhender les nouveaux projets d'urbanisme. Ainsi, les premières données de l'atlas pourront être intégrées aux réflexions engagées dans le cadre du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal). Ces éléments serviront également pour le prochain SCOT (schéma de cohérence*

*territorial). Nos actions politiques intégreront ces paramètres dans le but de protéger et de respecter notre environnement. La santé de l'écosystème ne doit pas être affectée par une urbanisation non raisonnée. C'est un axe essentiel. »*



## Co-président de la conférence des maires, Développement des Services aux Communes

Exploitant agricole depuis 1980, Alain Mazé, 66 ans, partage sa fonction d'élu municipal et de 1<sup>er</sup> membre du bureau communautaire avec celle de président du PETER Centre Cher (pôle d'équilibre territorial et rural). « Cette organisation, dont fait partie Bourges Plus, est un outil de dialogue et de coopération au service des communautés de communes et d'agglomération ainsi que des acteurs publics et privés. A ce titre, je défends la position de Bourges Plus dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle des 99 communes. Concernant ma délégation au sein de l'agglomération de Bourges, mon projet est de veiller à ce que toutes les communes, même les plus petites en nombre d'habitants, bénéficient de services mutualisés. L'objectif est de leur apporter l'aide de l'agglomération

*pour leur permettre de réaliser des travaux et de mettre en place des services à la population sans avoir à investir de trop. »*



**Alain MAZÉ**  
1<sup>er</sup> membre du Bureau  
Maire d'Annoix



## Suivi de la mise en œuvre du Règlement Local de Publicité, Trame noire

Après une carrière dans la sécurité, Stéphane Hamelin, 48 ans, a fait le choix de se consacrer entièrement à ses nouvelles fonctions de maire et de délégué communautaire. « Nous avons deux ans pour faire appliquer le règlement local de publicité qui consiste à adapter la réglementation nationale sur l'affichage publicitaire à nos enjeux locaux. Je porte donc l'ambition de supprimer certains panneaux publicitaires, en particulier aux entrées des communes, en commençant par Bourges. Il s'agit de limiter notre pollution visuelle et lumineuse.

*C'est un outil en lien avec la "trame noire", souvent méconnue et pour la première fois inscrite dans les délégations de l'agglomération. Tout comme les "trames verte et bleue", elle vise à préserver et restaurer un réseau écologique propice à la*

*biodiversité. Il s'agit ici de la protection de la vie nocturne en luttant contre la pollution lumineuse, notamment en éteignant la nuit certains éclairages publics.*

*Ces actions s'inscrivent dans les objectifs de protection de la biodiversité mais également d'économies d'énergie portés par Bourges Plus.* »

**Stéphane  
HAMELIN**

2<sup>e</sup> membre du Bureau  
Maire d'Arçay



## Animation et Cohésion Communautaire, Action sociale, Politique de la Ville, Participation Citoyenne, Conseil de développement

Pour Catherine Pallot, 50 ans, contrôleur de gestion dans l'agroalimentaire, il est impératif et urgent de lutter contre la misère sous toutes ses formes. « Nous comptons mettre l'accent sur la jeunesse et les publics des quartiers prioritaires dans nos actions, pour affirmer les valeurs de la République et de la laïcité, en accompagnant notamment les jeunes en décrochage scolaire dans leur orientation professionnelle. La Mission Locale que je préside a un rôle essentiel à jouer dans ce domaine. Pour cela, nous nous concentrons sur le maintien voire le développement des moyens humains et financiers dans les quartiers « Politique de la Ville » de Bourges, mais aussi en investissant dans le numérique et l'accompagnement au numérique pour tous les publics de l'agglomération.

*Enfin, nous comptons nous saisir des contributions et des propositions que pourront émettre les membres du Conseil de Développement. »*



**Catherine PALLOT**  
3<sup>e</sup> membre du Bureau  
Conseillère municipale  
de Bourges



## Marc STOQUERT

4<sup>e</sup> membre du Bureau  
Conseiller municipal de  
Bourges



## Eau Potable, Transitions Agro-écologique et Agroalimentaire, Energies Renouvelables, Ressources Humaines

Arrivé à Bourges il y a 20 ans pour monter le potager bio de Fussy avec l'association d'insertion « Le Relais », Marc Stoquert, 67 ans, met son expérience en maraîchage biologique au service de Bourges Plus et réfléchit à divers chantiers pour ses délégations. « *L'Eau est un enjeu fort aujourd'hui. C'est un enjeu social, sanitaire, écologique : nous devons construire et mettre en œuvre une politique cohérente, pour l'eau potable comme pour les eaux pluviales, à l'échelle de l'agglomération. Concernant l'alimentation, nous cherchons à produire localement, sur le territoire de Bourges Plus, les légumes destinés à la restauration collective de la ville de Bourges, dont la cuisine centrale devrait être reprise en régie. Nous travaillons en particulier à la conversion du bio sur les périmètres de captage*

*d'eau. D'autres chantiers sont en réflexion autour des matériaux bio-sourcés, comme le chanvre. Nous avons aussi des projets de développement des énergies renouvelables comme l'hydrogène ou le photovoltaïque... Il y a beaucoup à faire. »*



## Maîtrise de la demande d'énergie dans le bâtiment, Plan de Renouvellement Urbain, opération Cœur de ville

Christine Chèze-Dho, 67 ans, ancienne dirigeante d'un bureau d'étude d'ingénierie bâtiment, a « *très envie d'appuyer l'aspect "maîtrise de la demande d'énergie" et de communiquer autour : c'est un véritable service de Bourges Plus à la population et aussi aux entreprises mais qui est encore peu connu. Pourtant c'est un sujet prégnant sur lequel nous devons répondre à des exigences très dures fixées par le gouvernement, avec des objectifs nationaux à tenir.*

*Autre dossier d'actualité : les 1<sup>ères</sup> démolitions liées au Nouveau Plan National de Renouvellement Urbain (NPNRU), débutées dans les quartiers des Gibjoncs et du Moulon à Bourges et planifiées jusqu'en 2025-2026. Nous allons aussi nous emparer de la question des copropriétés dégradées dans les quartiers du nord de la*

*ville. L'opération « Cœur de Ville » porte elle aussi sur Bourges et accompagnera la revitalisation du centre-ville. Nous pourrions accompagner d'autres communes de l'agglomération dans l'avenir, en particulier Mehun-sur-Yèvre, qui a été retenue dans le programme « petites villes de demain ».*



## Christine CHEZE-DHO

5<sup>e</sup> membre du Bureau  
Conseillère municipale  
de Bourges



## UNE ÉQUIPE QUI S'ENTRAIDE

Grâce à la solidarité de la Ville de Bourges, la communauté d'agglomération Bourges Plus a assuré la distribution, début novembre 2020, des masques pour les enfants des communes d'Annoix, d'Arçay, de Berry Bouy, de Lissay-Lochy, de Morthomiers, du Subdray et de Saint Just.

C'est un exemple concret de la solidarité communautaire.





# ENTREPRENDRE

## SAS GATTEFIN

### LA MONTÉE EN PUISSANCE



Mehun-  
sur-Yèvre



94  
salariés



CA 2019-2020  
15 787 860 €



12 500 m<sup>2</sup>  
de surface  
d'ateliers

### DATES CLEFS

- **1977** : création de la société Gattefin par Noël Gattefin sur 80 m<sup>2</sup>
- **2000 à 2018** : direction de la société par le fils, Dominique Gattefin
- **mai 2018** : reprise de la société par Emmanuel Calleja, salarié de l'entreprise

L'entreprise Gattefin, basée à Mehun-sur-Yèvre, est spécialisée dans l'usinage industriel. Avec ses 94 salariés, elle entame aujourd'hui une nouvelle phase de développement.

« Nous réalisons l'étude, le prototype, petite et moyenne série, l'assemblage, la peinture jusqu'au montage et à l'installation sur site, détaille Emmanuel Calleja, président de la SAS Gattefin, cette pluridisciplinarité nous permet d'être force de proposition, réactifs, autonomes mais aussi d'accompagner nos clients au plus près de leurs besoins et de leurs exigences avec des délais et des coûts de fabrication optimisés. »

Aujourd'hui, le secteur militaire et aéronautique représente 52 % des commandes de l'entreprise mehuinoise, l'agro-alimentaire 14 % (conditionnement industriel) et l'énergie 10 % (secteurs pétrolier et nucléaire). « Nous sommes sur de la pièce unique ou de la moyenne série, ce qui signifie un large spectre de clientèle englobant grands groupes comme MBDA, Safran, Framatome, Siemens et également PME, TPE. »

Fort d'un savoir-faire connu et reconnu, la « marque » Gattefin vise de nouveaux marchés, le naval, le spatial et le médical. Pour cela, un plan de transformation est actuellement mis en place, complété par une extension de site (lire par ailleurs). Il est loin le temps de la petite société installée sur 80 m<sup>2</sup> !



## COVID 19 - AIDE AUX ENTREPRISES

Pour soutenir les acteurs économiques de l'agglomération fragilisés par la crise sanitaire, Bourges Plus reconduit deux aides financières.

**RENSEIGNEMENTS**  
0 800 400 805  
(appel gratuit depuis un poste fixe)

relance@agglo-bourgesplus.fr  
www.agglo-bourgesplus.fr

### LE FONDS DE RELANCE ÉCONOMIQUE EST UNE AIDE FORFAITAIRE DE 500 À 3000 €.

Il s'adresse aux entreprises :

- de moins de 8 salariés
- Chiffre d'affaires inférieur ou égal à 800K € HT
- Siège social et un établissement principal situés dans une des 17 communes de l'Agglomération,
- Justifier d'une fermeture administrative ou d'une perte de chiffre d'affaires d'au moins 50% en novembre 2020 (par rapport à novembre 2019).

Dépôt des dossiers jusqu'au  
15 janvier 2021 à minuit.

### LE FONDS RENAISSANCE abondé avec la région Centre Val de Loire et la banque des territoires attribue également une avance remboursable à 0% (avec jusqu'à 18 mois de dif- fééré de remboursement) DE 5000 À 20 000 €.

Il s'adresse aux entreprises :

- de moins de 20 salariés
- siège social et un établissement principal situés en région Centre val de Loire
- Avoir un projet d'investissement visant à limiter l'impact économique du COVID 19
- ou besoin de trésorerie pour assurer les dépenses essentielles au maintien et au redémarrage de l'activité.

Dépôt des dossiers jusqu'à  
fin juin 2021.



## UNE CONVENTION D'AIDE À L'IMMOBILIER AVEC BOURGES PLUS

Le mardi 13 octobre, Irène Félix, présidente de Bourges Plus et Emmanuel Calleja, président de la SAS Gattefin, ont signé une convention d'aide à l'immobilier d'un montant de 50 000 €, pour la construction de bâtiments supplémentaires destinés aux ateliers de montage (1 000 m<sup>2</sup>). Cette somme doit servir à financer pour partie, l'extension estimée à 850 000 € ainsi que la création de 10 emplois, d'ici 2022-2023.



Opération de fraisage sur machine 5 axes



Technicien pratiquant une soudure laser

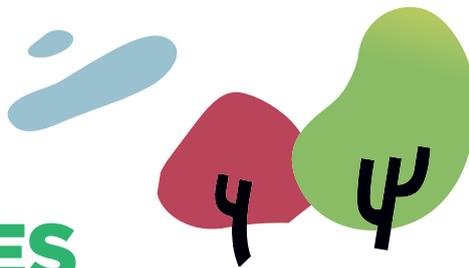
## ➡ BRÈVE ÉCO

## UNE AIDE FINANCIÈRE DE L'AGGLO POUR INITIA FOOD

Une subvention de 40 000 euros a été attribuée à la SCI Initia Immobilier.

Initia Food, PME implantée dans le Cher depuis 2008, est le 2<sup>e</sup> acteur français dans le domaine de l'importation et de l'industrialisation des graines salées apéritives (arachides, pistaches, noix de cajou, amandes, noisettes).

Une nouvelle ligne de fabrication et de conditionnement dédiée au marché BIO a été acquise. Au total, l'investissement s'élève à 5 millions d'euros environ avec 15 emplois créés.



## REPRISE DES RÉFLEXIONS SUR LE PLUI

Le Bureau Communautaire a décidé à l'unanimité de reprendre les études pour amender le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Aller plus loin dans la prise en compte des enjeux environnementaux et mieux préserver les terres agricoles et naturelles sont deux attentes qui ont été formulées par l'Etat et les citoyens qui se sont exprimés sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal, après son arrêt par le conseil communautaire en juin 2019.

Les élus communautaires vont donc procéder à un complément d'études du Plan Local d'Urbanisme intercommunal dans un souci de gestion plus économe du foncier afin que moins de terres cultivées soient urbanisées à l'avenir. Des orientations d'aménagement seront débattues et définies pour que les futurs porteurs de projets réalisent plus de logements sur moins d'espaces naturels. La réelle capacité à réhabiliter d'anciens sites occupés pour accueillir de nouvelles entreprises ou des habitations sera également à l'ordre du jour car l'agglomération ne renonce évidemment ni au développement des entreprises, ni à attirer des habitants.

Des réflexions seront également menées pour renforcer la protection du patrimoine végétal. Les arbres et autres éléments paysagers (haies, bosquets, cours d'eau...) participent à la qualité du cadre de vie. Ils contribuent aussi au maintien de la biodiversité. Pour préserver ces espaces, les règles définies devront offrir la meilleure garantie pour qu'ils ne soient pas détruits. Des dispositions plus précises seront prises pour mieux protéger les ressources en eau.

Enfin, face aux enjeux climatiques, la place des énergies renouvelables sera réinterrogée.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal entre donc dans une nouvelle étape de son élaboration pour construire un projet commun entre les communes et l'agglomération et plus à même de répondre aux attentes des citoyens.



### Témoignages



**Denis POYET**

Vice-président délégué à l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme intercommunal

#### Comment seront associées les communes de l'agglomération ?

« Nous allons travailler dans la concertation en associant les maires, les vice-présidents ou leurs représentants à des groupes de travail destinés à préparer les prochains comités de pilotage selon des thématiques en lien avec leur territoire ou leur délégation, telles que la protection des captages d'eau, les trames verte et bleue et les questions touchant à la biodiversité, la consommation d'espaces agricoles, les exigences de développement durable. A l'issue de cette phase les personnes publiques associées, les services de l'État seront consultés puis le conseil communautaire devra procéder à un nouvel examen du projet en vue de son arrêt au cours de l'année 2021. »



**Evelyne SEGUIN**

Vice-présidente déléguée à la trame verte et à la biodiversité

#### Quel sera l'impact des modifications apportées au document sur la protection de l'environnement ?

« Les modifications apportées au PLUI, devront prendre en compte une meilleure protection de la biodiversité et de la trame verte. Celles-ci se traduiront par un zonage plus précis des éléments paysagers remarquables à protéger et l'introduction d'éléments quantitatifs et qualitatifs dans les règlements de zonage, comme l'obligation de planter des haies pour créer des corridors écologiques, ou la limitation de l'imperméabilisation des sols en milieu urbain. Autant d'outils sont à notre portée pour préserver la biodiversité, les ressources en eau, contribuer à un habitat plus vert et donc au bien-être des habitants et surtout préparer notre territoire au changement climatique. »



## Calendrier prévisionnel

- **Fin du 1<sup>er</sup> semestre 2021 :**  
Nouvel arrêt du projet de PLUI en conseil communautaire
- **Juillet – Octobre 2021 :**  
Consultation des communes, de l'Etat et des autres services associés à l'élaboration du PLUI
- **Novembre – Décembre 2021 :**  
Enquête Publique
- **Mars 2022 :**  
Approbation du PLUI



### Sur le terrain...

Quelle place pour l'arbre et les espaces paysagers dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal?

Faut-il protéger les seuls alignements d'arbres du boulevard Lahitolle et l'avenue Ernest Renan comme prévu actuellement ou protéger l'ensemble paysager ?

Les réflexions qui s'engagent permettront de répondre à cette question.



+ d'infos

[WWW.AGGLO-BOURGESPLUS.FR](http://WWW.AGGLO-BOURGESPLUS.FR)  
/ QUALITÉ DE VIE / PLAN LOCAL  
D'URBANISME INTERCOMMUNAL



Exprimez-vous sur le P.L.U.I  
par mail :  
[contact.plus@agglo-bourgesplus.fr](mailto:contact.plus@agglo-bourgesplus.fr)



MAIS AUSSI...



## DÉCHÈTERIE DES 4 VENTS : PERTURBATIONS TEMPORAIRES

Les travaux de réaménagement de la déchèterie, route des 4 Vents, se poursuivent. Le site devrait retrouver une activité normale au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

La première phase de travaux a eu lieu en mars 2020. La deuxième phase consiste en la finalisation du réaménagement du haut de quai avec une modification complète de l'îlot central afin d'augmenter la place de stationnement devant les bennes et ainsi améliorer la circulation sur le site. A terme, les déchets électriques, les déchets dangereux et les pneus seront stockés dans un bâtiment de 100 m<sup>2</sup> environ situé en bout de la déchèterie.

Ces travaux se dérouleront en 2 étapes. Une première étape VRD a été réalisée en décembre dernier, avec la suppression de l'îlot central et la reprise de la voie poids lourd en bas de quai.

La 2<sup>e</sup> étape concernera le bâtiment. La durée des travaux est estimée entre 4 à 6 mois. Il est prévu que la déchèterie reste ouverte durant cette phase avec des fermetures ponctuelles en fonction des besoins du chantier. Il s'agira d'un accueil dégradé puisque 8 bennes au lieu de 12 pourront être en service mais l'ensemble des déchets présents actuellement sur l'îlot central devrait pouvoir être traité.



## CE QUI N'A PLUS D'UTILITÉ POUR LES UNS, PEUT EN AVOIR POUR LES AUTRES

Depuis novembre, une aire de dépose-reprise de matériaux est en libre-service à la déchèterie de La Chapelle Saint-Ursin. Elle s'inscrit dans le cadre des actions de prévention de la production de déchets menées par Bourges Plus. Au lieu de jeter les matériaux (chutes de bois,

parpaings, tiges métalliques,...) les usagers peuvent les déposer. Les matériaux peuvent ainsi être repris par une autre personne et resservir. Quant aux objets, ils peuvent être donnés à Emmaüs situé à proximité, de la déchèterie.



## AIDES ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

**Bourges Plus dispose d'un important arsenal d'aides financières pour la rénovation et l'aménagement de l'habitat privé.**

### Focus chiffres



**270 ménages bénéficiaires**

d'un conseil renforcé et d'un accompagnement (2020)



**210 logements financés pour des travaux énergétiques** (via Bourges Plus et/ou Agence nationale de l'amélioration de l'habitat / 2019)



**38 logements financés pour des travaux d'adaptation au vieillissement** ou au handicap (via Anah / 2019)



**650 000€** ont été consacrés par Bourges Plus à l'amélioration de l'habitat (2020)



On le sait encore trop peu, mais Bourges Plus peut apporter conseil et aide financière en matière de rénovation d'habitat (\*). Et ce, grâce à différents dispositifs d'accompagnement, que l'on soit propriétaire occupant ou propriétaire bailleur (propriétaire louant son logement). Car, faut-il le rappeler, la rénovation énergétique des logements constitue un enjeu majeur pour le territoire dans le cadre de sa lutte contre le réchauffement climatique et ses canicules estivales mais aussi pour combattre la précarité énergétique, source de difficultés économiques et sociales.

### La Maison de l'habitat et du cœur de Ville

Ainsi, concrètement, le particulier peut, quel que soit son niveau de revenu, s'adresser à la Maison de l'habitat et du cœur de Ville pour toute question liée à la rénovation. Travaux d'économie d'énergie, adaptation du logement à la perte d'autonomie, ravalement de façades dans le centre historique de Bourges, label logement étudiant... le demandeur sera conseillé dans l'élaboration de son projet et accompagné dans les demandes d'aides mobilisables ainsi que dans ses démarches et leur suivi.

### Énergie'nov, le bon plan BBC

Autre dispositif effectif, la plateforme de rénovation énergétique, énergie'nov. Elle permet au propriétaire désireux d'engager des travaux de rénovation énergétique visant le niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC), de bénéficier d'un conseil pour la recherche de financements ainsi que d'une mise en relation avec un groupement d'artisans locaux formés pour travailler de concert sur un projet de rénovation globale performante. À noter que même en ces temps de crise sanitaire, les démarches administratives et les travaux se poursuivent, en toute sécurité.

(\*) - dans le cadre de sa compétence obligatoire « Équilibre social de l'habitat ».

### Info

#### LA MAISON DE L'HABITAT ET DU CŒUR DE VILLE

4 Cours Avaricum, Bourges  
0 800 732 140 (n° vert, appel gratuit) ou à [habitat@agglo-bourgesplus.fr](mailto:habitat@agglo-bourgesplus.fr)

#### ALEC 18 (Agence locale de l'énergie et du climat du Cher) :

02 48 69 71 90 ou à [cher@infoenergie-centre.org](mailto:cher@infoenergie-centre.org)  
(pour conseils thermiques et rénovation énergétique performante)

#### PLATEFORME ÉNERGIE'NOV :

02 46 08 10 79 ou à xavier.daguin@agglo-bourgesplus.fr  
(service pour entreprises)



## OBJECTIF POUR BOURGES PLUS : **LA FIBRE AUSSI POUR LISSAY-LOCHY ET VORLY**



un investissement  
**à 0 euros**  
pour les communes



**Afin de permettre à l'ensemble de ses communes de bénéficier d'un accès Internet très haut débit via la fibre optique, Bourges Plus délègue sa compétence « Numérique » au syndicat mixte « Berry Numérique »**

Lorsque l'Agglomération signe en juillet 2013 une convention avec Orange\* pour déployer la fibre optique sur ses 14 communes, Lissay-Lochy, Vorly et Mehun-sur-Yèvre n'ont pas encore rejoint Bourges Plus. Depuis, les trois communes ont rejoint Bourges Plus. Mehun-sur-Yèvre a de son côté été équipé par « Berry Numérique » en fibre optique avant son intégration. Mais Lissay-Lochy et Vorly, qui ne peuvent plus être équipées en fibre optique par « Berry Numérique » car intégrées à l'agglomération, ne figurent pas dans le plan de déploiement d'Orange datant de 2013. Elles n'ont donc pas de possibilité de s'équiper sans engager des frais d'ampleur.

### **La solidarité communautaire en marche**

Dans un souci de solidarité et d'égalité de traitement de ses communes, Bourges Plus a entamé dès le début du nouveau mandat une démarche permettant aux deux communes de rejoindre enfin les rangs des territoires raccordés à la fibre :

• **ÉTAPE 1 :** en novembre 2020, chaque commune de l'agglomération a transféré en conseil municipal sa compétence « aménagement numérique » à l'Agglomération Bourges Plus,

• **ÉTAPE 2 :** en décembre 2020, Bourges Plus a adhéré au syndicat mixte « Berry Numérique » et lui a délégué cette compétence d'« aménagement numérique » en conseil communautaire,

• **ÉTAPE 3 :** « Berry Numérique » prendra en charge l'installation de la fibre optique à Lissay-Lochy et Vorly (travaux estimés de 2022 à 2025).

### **Le territoire équipé en 2025**

À terme, l'ensemble des communes de Bourges Plus sera équipé de la fibre. Habitants, entreprises et professionnels de l'agglomération pourront ainsi bénéficier d'une connexion Internet performante auprès de l'opérateur de leur choix.

## Témoignages des maires



« C'est très bien, puisque les autres territoires de l'Agglomération en avaient aussi bénéficié. C'était un problème qui durait. Maintenant nous espérons que les délais seront respectés. »

**Evelyne Seguin**, maire de Lissay-Lochy



« L'arrivée de la fibre est plus que nécessaire pour la vie de tous les jours et pour les professionnels qui travaillent sur la commune. D'autant que nos réseaux Internet classiques ne sont plus réparés par Orange dans certains lieux isolés. »

**Corinne Lefebvre**, maire de Vorly



**WEB  
TV**



[www.agglo-bourgesplus.fr/site/video](http://www.agglo-bourgesplus.fr/site/video)



Prochain conseil  
communautaire  
le 24 janvier 2020

Suivez-le en direct sur  
notre page facebook !



**bourgesplus**



# COMMENT ÇA MARCHE ?

## LE CADASTRE SOLAIRE

### VOUS SOUHAITEZ INSTALLER DES PANNEAUX SOLAIRES SUR VOTRE TOITURE ?

> Testez votre projet avec le cadastre solaire

Depuis quelques semaines, Bourges Plus met à disposition des particuliers et professionnels de l'agglomération un outil simple, facile à prendre en main et gratuit qui permet à chacun de se renseigner sur le potentiel solaire de sa toiture d'habitation, ou de ses locaux professionnels : le cadastre solaire.



 4 %

Aujourd'hui, 4 % de la production d'énergie renouvelable de l'agglomération de Bourges est réalisé par des panneaux solaires. L'objectif est de multiplier par 16 la production d'électricité renouvelable d'ici 2030.

Connectez-vous au site de l'Agglomération ([www.agglo-bourgesplus.fr/cadastre\\_solaire](http://www.agglo-bourgesplus.fr/cadastre_solaire)) et renseignez les informations demandées

Grâce à la simulation, vous avez une idée plus précise de votre projet

Définissez votre projet

(surface de panneaux, utilisation souhaitée coût et financement...)

Vous souhaitez poursuivre votre projet ?

#### CONTACTEZ

• Maison de l'Habitat et du Cœur de Ville\* (service communautaire)

ou

• l'Agence locale de l'énergie et du climat du Cher (ALEC18)\*\*

qui vous fourniront une liste d'entreprises ayant reçu le label RGE (« reconnu garant de l'environnement ») et répondront à vos questions.

OU

sollicitez directement un professionnel

(en restant vigilant sur les pratiques et tarifs proposés).

### POURQUOI CET OUTIL ?

Les toitures du territoire communautaire bénéficient d'un important potentiel solaire. Bourges Plus a donc mis en place le cadastre pour aider les particuliers et professionnels à mobiliser l'énergie solaire pour leur propre consommation ou pour une vente. Cette démarche participe à remplir les objectifs nationaux d'utilisation d'énergies renouvelables à l'échelle communautaire et constitue un acte en faveur de l'environnement.

#### \* MAISON DE L'HABITAT ET DU CŒUR DE VILLE

4 cours Avaricum à Bourges

lundi : 14h-17h • mardi : 10h30-12h30 • mercredi : 10h30-17h

• jeudi : 10h30-12h30 et 14h-18h • vendredi : 14h-18h

> 0 800 732 140 (n° vert, service et appel gratuit)

> [habitat@agglo-bourgesplus.fr](mailto:habitat@agglo-bourgesplus.fr).

#### \*\* AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU CHER (ALEC18)

> 04 48 69 71 90 > [cher@infoenergie-centre.org](mailto:cher@infoenergie-centre.org)

Plus d'informations sur [www.infoenergie-centre.org](http://www.infoenergie-centre.org)

# SO

Découvrez au fil des saisons des idées de sorties, de ballades à la rencontre du territoire et de ses trésors, des lieux secrets ou incontournables à visiter entre amis, en famille ou en solitaire dans l'agglomération.



## IDEE #1



### Visiter l'abbatiale de PLAIMPIED-GIVAUDINS

Rendez-vous place de l'église pour contempler l'abbatiale Saint Martin, connue des spécialistes et des amateurs d'art et d'architecture comme un édifice représentatif de **l'art Roman des 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles**.

Vous pourrez admirer à l'intérieur une trentaine de chapiteaux décorés dans une association originale et réussie de motifs celtiques, de personnages et d'animaux réels ou fantastiques, de végétaux et feuillages, en vous attardant sur **une exceptionnelle représentation de la Tentation du Christ**.

N'oubliez pas de descendre visiter **la crypte du 11<sup>e</sup> siècle**, elle aussi ouverte au public, en empruntant un petit escalier situé à gauche du chœur.



#### OUVERTE TOUS LES JOURS

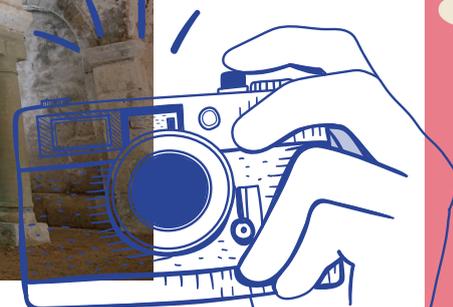
(janvier et février : 8h-17h • mars, avril, mai, septembre et octobre : 8h-18h • juin, juillet et août : 8h-19h • novembre et décembre : 8h-17h)



Place de l'église  
(1 rue Saint-Martin),  
18340 PLAIMPIED-  
GIVAUDINS.



RENSEIGNEMENTS  
02 48 50 88 60



# IE

Et +



[agallo-bourgesplus.fr](http://agallo-bourgesplus.fr)



**UN PROJET**

**DE RÉNOVATION ?**

**MAISON DE L'HABITAT ET DU CŒUR DE VILLE**

4, cours Avaricum

> 0 800 732 140 (appel gratuit)

> [habitat@agglo-bourgesplus.fr](mailto:habitat@agglo-bourgesplus.fr)

**BOURGES PLUS**  
vous aide  
**financièrement**  
à améliorer le confort  
de votre logement

- Travaux d'économie d'énergie
- Adaptation du logement à la perte d'autonomie
- Réhabilitation d'habitat indigne ou très dégradé

